

ASSEMBLÉE
NATIONALE

André CHASSAIGNE
Président du Groupe de la
Gauche Démocrate et Républicaine
Député du Puy-de-Dôme
Route de Dorat
63300 THIERS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Le 10 mars 2017

Madame Danièle POLVÉ-MONTMASSON
Préfète du Puy-de-Dôme
Préfecture du Puy-de-Dôme
18, boulevard Desaix
63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

Objet : mobilité vers le bassin thiernois

Nos références : JB1248

Madame la Préfète,

En juillet dernier, avec de nombreux élus du Livradois-Forez et de la Vallée de la Dore, je vous avais fait parvenir une lettre ouverte « *Pour le droit à la mobilité en Livradois-Forez* ». Cette action collective s'inscrivait dans la continuité des mobilisations initiées depuis 2011 en faveur de l'amélioration des conditions de desserte TER et de la demande de gratuité du tronçon autoroutier A89 entre la montagne thiernoise et l'agglomération clermontoise. La première sollicitation de cette lettre était l'organisation, à votre initiative, d'une table ronde sur le droit à la mobilité pour les habitants du Livradois-Forez et de la Vallée de la Dore.

Le 17 décembre 2016, une mobilisation citoyenne a réuni devant la gare SNCF de Thiers près de 200 personnes, usagers, habitants, élus locaux et responsables syndicaux du territoire, avec pour revendications le droit aux transports pour tous en Livradois-Forez, la réouverture de la ligne SNCF Thiers – Saint-Etienne, la modernisation et l'amélioration des conditions de transport sur la ligne SNCF Clermont-Ferrand - Thiers, et le gel des tarifs de l'A89.

Comme cela a été rappelé au cours de cette initiative, le budget mobilité est aujourd'hui le deuxième poste de dépenses des ménages devant l'alimentation. Le droit au transport est aussi un préalable pour le maintien ou l'accès à l'emploi ainsi que pour l'accueil et la stabilité des populations.

Pourtant, les conditions d'accès et de transports vers et depuis le bassin thiernois se sont fortement dégradées.

Ainsi, **sur le plan ferroviaire**, depuis le 30 mai 2016, la Direction de la SNCF a décidé de suspendre la ligne ferroviaire Clermont-Ferrand - Thiers - St-Etienne sur le tronçon entre Thiers et Boën dans le département de la Loire, avec des substitutions par la route. Les problèmes de sécurité de cette ligne ne datent pourtant pas d'aujourd'hui, faute d'investissements conséquents de la part de la SNCF depuis des décennies.

Pis encore, la ligne régionale Clermont-Ferrand - Thiers - St-Etienne n'étant pas une priorité pour l'Etat et la SNCF dans le cadre du contrat Plan Etat-Région 2015-2020, aucune mesure n'est programmée afin de résoudre les problèmes de dilatations des rails en période estivale, invoquées

pour arrêter les circulations de TER sur le tronçon. D'autre part, le Président de Région a rejeté en novembre 2016 tout engagement financier de la région sur le tronçon Thiers - Boën.

Après la suppression de 16 trains hebdomadaires sur cette ligne, la fermeture de plusieurs guichets et la tentative de suppression systématique des contrôleurs à bord des TER, les élus du territoire sont indignés de cette situation qui présage la fermeture définitive de cette ligne.

D'autre part, depuis 2016, la dégradation des conditions de transports des usagers sur la ligne TER entre Clermont-Ferrand et Thiers est particulièrement inquiétante. Les usagers, nombreux à utiliser cette ligne pour leurs trajets quotidiens domicile-travail vers l'agglomération clermontoise, soulignent des retards et des annulations de plus en plus fréquents, des trains trop petits et mal entretenus.

Sur le plan routier, l'autoroute A89 transrégionale et transeuropéenne, qui relie les capitales régionales de Clermont-Ferrand et Lyon et dessert le territoire du Livradois-Forez, est rendue de plus en plus chère par son concessionnaire Vinci Autoroutes, avec des tarifs augmentant plus vite que l'inflation.

Or, chacun connaît aujourd'hui les bénéfices colossaux accaparés par les sociétés concessionnaires d'autoroute depuis leur privatisation : en dix ans, plus de 14 milliards d'euros de dividendes servis aux actionnaires ! Le chiffre d'affaire des sociétés qui contrôlent l'essentiel du réseau autoroutier a augmenté de 26 % entre 2006 et 2013. Dans le même temps, les personnels des autoroutes ont été réduits de 17 %, avec 2 776 agents de moins.

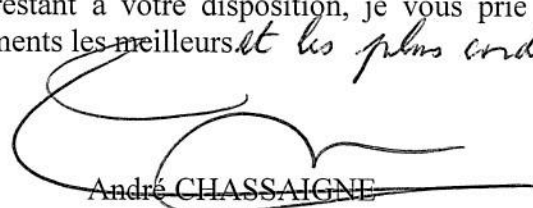
Cette dérive s'incarne sur le tronçon autoroutier A89-A72 situé entre la gare de péage Thiers-Est (La Monnerie-le-Montel) et Clermont-Ferrand, avec plus de 12 millions d'euros de bénéfices annuels sur cette seule portion de 30 Km. Aussi, un collectif d'usagers s'est mobilisé depuis 2011 pour demander le gel transitoire des tarifs, avec l'objectif de la gratuité de cette section pour les habitants. Les actions initiées ont recueilli un très large soutien des habitants et usagers du bassin thiernois, dont beaucoup sont contraints d'utiliser quotidiennement le tronçon pour leur trajet domicile-travail vers l'agglomération clermontoise. Cette dépense contrainte creuse les inégalités salariales du territoire, avec parfois 10 % du salaire net mensuel consacré aux seuls péages autoroutiers !

Sur ces deux sujets essentiels touchant à la mobilité sur le territoire, c'est donc à la demande des habitants, usagers et de très nombreux élus locaux que **je renouvelle la sollicitation collective d'un échange, qui pourrait se faire en sous-préfecture de Thiers, pour faire un point de la situation et envisager des mesures concrètes d'amélioration.**

Les personnes déjà mobilisées sont très attentives à la réaction de l'Etat eu égard à la gravité des atteintes au droit à la mobilité et aux conditions de transports imposées au territoire, à ses habitants, et ainsi qu'aux conséquences sur les plans économique, social et environnemental.

Ils m'ont également fait part de leur volonté de poursuivre et d'amplifier leurs actions dans les semaines et mois à venir au regard de la prise en compte de leurs revendications et propositions.

Dans l'attente de l'échange sollicité, et restant à votre disposition, je vous prie de croire, Madame la Préfète, en l'expression de mes sentiments les meilleurs *et les plus cordiaux*


André CHASSAIGNE